

<https://www.snetap-fsu.fr/Loi-avenir-professionnel-Nous-refusons-la-privatisation-des-CFA-CFPPA.html>



Loi "avenir professionnel" : Nous refusons la privatisation des CFA-CFPPA !

- Les Dossiers - Formation adulte - apprentissage - ACB questions corporatives, statutaires, salaires -



Date de mise en ligne : dimanche 16 septembre 2018

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Agissons ensemble avec le SNETAP-[FSU](#) !

CONTRE

- La casse programmée des CFAA publics avec la loi « Liberté de choisir son avenir professionnel » qui installe l'apprentissage dans un système concurrentiel et supprime la tutelle et l'essentiel des moyens de financement des [régions](#) (capacité divisée... par 6)
- L'augmentation du temps de travail des agents imposée de façon arbitraire et l'empilement des tâches administratives
- L'augmentation de la précarité des agents et le départ forcé des reçus au concours et des emplois gagés des CFAA/[CFPPA](#)
- Le non-respect des droits fondamentaux des personnels en matière de formation, d'exercice du droit syndical et l'installation de « zones de non droit »
- L'absence de propositions de la [DGER](#) sur la partie 2 du protocole qui déterminent les conditions de travail dans les centres et de décision politique sur la mise en place d'un décret

POUR

¥ La réaffirmation des 648h de service comme l'objectif à atteindre en matière de temps de travail des enseignant.e.s

¥ Un texte réglementaire définissant les mêmes conditions de travail sur tout le territoire basées sur celles des titulaires exerçant des fonctions analogues, et la reprise de groupes de travail au niveau national, ainsi que la tenue des commissions régionales et nationale de suivi du protocole

¥ Un plan de titularisation pour tout.e.s avec création de postes de titulaire en CFAA/CFPPA et le maintien des titulaires en place dans les centres

¥ L'élargissement des compétences des [CCP](#) et le bon fonctionnement de ces instances paritaires

¥ La réaffirmation des droits fondamentaux des agents et la reconnaissance de la complexité des tâches administratives propres aux centres de formation

Pour la défense collective du service public de l'apprentissage et de la formation professionnelle et de promotion agricole, pour nos métiers, nos droits et ceux des usagers.

[télécharger l'affiche : ici](#)

[se syndiquer : ici](#)